



## Avertissement avec accident de travail

Par **mapec62**, le **27/10/2014** à **21:27**

bonjours

je suis tombe d un escabeau roulant avec 4 roulettes dessous une fois debout dessus l escabeau ne bouge plus mais j ai rate la 2 eme marche ce qui fait que je suis tombe contre le mur et me suis blesse a l epaule le medecin m a dit que c est un traumatisme de la coiffe je suis en accident de travail depuis 1 mois et le suis encore suite a ce traumatisme mon medecin me fait faire une radio et un irm au resultat de la radio on ne voyait rien et a l irm on me trouve une importante tendinopathie calcifiante interessant l infra-epineux avec une calcification de 15mn en un mot je doit me faire operer du tandon et gratter l os or mon medecin n est pas d accord car pour lui ca aucun rapport avec le probleme de la coiffe donc je vai consulter mon rhumatologue qui lui confirme que l operation sera surement a faire mais avant il prefere me faire de infiltration sachant qu avec l accident de travail mon patron ma donner un avertissement pour avoir monter sur l escabeau je suis agent de service dans un hôpital peut me licencier merci

Par **P.M.**, le **28/10/2014** à **00:18**

Bonjour,

Il faudrait savoir si vous êtes sous statut de droit public ou sous contrat de droit privé...